

Le Programme conjoint de migration de main-d'œuvre (JLMP) lance un nouveau projet quadriennal

P4

Réunion du groupe de travail UA-UE-ONU pour revitaliser la coopération tripartite afin de renforcer la protection des migrants et des réfugiés bloqués en Libye

P8

L'UA lance un rapport d'étude sur la migration et la santé

P13



Département de la Santé, des Affaires humanitaires et du développement social

HHS

Newsletter

Bulletin d'information trimestriel sur les migrations et la mobilité

Decembre 2022

Rédacteur en chef

M Sabelo Mbokazi

Chef : Division du travail, de l'emploi et des migrations





Au niveau mondial, les phénomènes de migration et de mobilité humaine ont pris une place centrale dans le discours stratégique géopolitique et ont figuré en bonne place dans la trajectoire sociopolitique internationale et la vision du monde. Plus que jamais, les politiques et pratiques en matière de migration et de mobilité sont devenues à la fois dynamiques et extrêmement complexes. Cela est dû à la multiplicité des facteurs, notamment les mauvaises conditions socio-économiques, l'instabilité politique, les problèmes liés à l'environnement et au changement climatique, les conflits et les troubles civils.

Notamment, les récits externes sur la nature et les caractéristiques de la migration en Afrique ont continué à dominer le discours mondial. Toutefois, cela change progressivement, car un nouveau changement de paradigme sur la gouvernance des migrations africaines par les Africains est en train de prendre le devant de la scène. La philosophie africaine de la migration occupe une place prépondérante dans les cadres politiques continentaux et régionaux liés à la migration et à la mobilité. À ce titre, un certain

nombre de pays africains ont proposé un cadre politique national spécifique. En outre, les dispositions institutionnelles nationales ont pris une forme claire pour soutenir et encadrer la migration et la migration de travail au niveau national.

L'objectif ultime de l'approche africaine de la gouvernance des migrations est avant tout de protéger les migrants africains, en particulier les travailleurs migrants en Afrique et dans d'autres pays.

Le département HHS, que j'ai l'honneur de diriger, est saisi des dialogues interétatiques et de continent à continent pour faire progresser le Cadre de politique migratoire en Afrique et d'autres politiques et instruments associés.

Conformément à ma désignation en tant qu'envoyé spécial du président de la Commission de l'Union africaine auprès du groupe de travail tripartite UA-UE-ONU sur les migrants et les réfugiés bloqués, j'ai saisi l'occasion de m'engager avec des partenaires pour relever les défis complexes de la migration en Libye, ainsi que dans les pays de transit et d'origine.

Ce bulletin d'information LEM illustre bien l'effort collectif, la collaboration et la coopération avec les partenaires pour faire avancer les récits de la gouvernance de la migration en Afrique. Ce bulletin d'information cherche à mettre en lumière ce que le continent fait, y compris les principales initiatives visant à renforcer la migration sûre, ordonnée et régulière en Afrique. À l'occasion de la publication de ce bulletin, ce serait une omission que de ne pas saluer l'excellent partenariat et le soutien de tous les partenaires travaillant dans le domaine de la migration et de la migration de travail sur notre continent. Ensemble, nous travaillons pour un continent intégré, prospère et pacifique, « L'Afrique que nous voulons ».

**S.E. l'Ambassadeur Minata
SAMATE CESSOUMA**
Commissaire à la santé, aux
affaires humanitaires et au
développement social (HSS)

MESSAGE D'ADIEU À MME MARIAMA MOHAMED CISSE, DIRECTRICE SORTANTE, HHS



Mme Mariama Mohamed Cisse, directrice sortante. Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

On ne saurait trop insister sur les grands travaux de Mme Mariama Mohamed Cisse qui ont conduit aux grands succès du département. Nous devons continuer à réfléchir sur la base des réalisations significatives concernant les objectifs du département, en particulier la Division du travail, de l'emploi et de la migration. Le département, sous votre direction visionnaire et votre leadership au niveau technique, a consciemment maintenu une gestion basée sur les résultats, a fait une différence significative au sein de la Commission et du Continent grâce à nos nombreux programmes et projets de bénéfice direct aux populations. La division s'est mise au diapason des tendances mondiales actuelles et a élaboré des stratégies pour se concentrer sur la manière dont elle peut améliorer considérablement et efficacement son travail afin d'affecter en permanence la vie des citoyens africains de manière positive en vue de la réalisation progressive de l'Agenda social de l'UA2063.

Nous avons bon espoir que les résultats significatifs obtenus en matière de migration inclusive, positive et axée sur le développement sous votre direction au cours des 15 dernières années au service de la Commission et du continent nous catapultent, ainsi que nos partenaires de travail, vers l'obtention de résultats impeccables de plus haut niveau, grâce à des stratégies mieux élaborées, à une éthique de travail productive et, en fin de compte, à l'amélioration de nos contributions à l'avancement de la mobilité

humaine, de l'inclusion sociale et du développement de la migration.

En nous tournant vers l'avenir, nous sommes prêts à améliorer nos connaissances, à acquérir des compétences pertinentes et un état d'esprit progressif en vue d'une croissance rapide, de l'excellence et de la réalisation des objectifs de la division en particulier et du département en général. Nous sommes certains que les trois structures migratoires (le Centre opérationnel de Khartoum au Soudan, l'Observatoire africain des migrations au Maroc et le Centre africain de recherche et d'étude sur les migrations au Mali) qui ont vu le jour pendant votre mandat, atteindront leur but et leurs objectifs de mise en place d'une migration digne, libre, sûre et régulière grâce au soutien exclusif et diligent d'un personnel engagé qui comprend l'avenir de la migration et de la mobilité dans les contextes africain et mondial.

La division apprécie sincèrement votre travail et nous reconnaissons en outre les efforts considérables que vous avez déployés en faveur du plan de travail et nous nous réjouissons à l'idée d'une collaboration plus importante et plus solide à l'avenir.

Ce fut toujours une grande satisfaction de travailler avec vous... Nous vous souhaitons bonne chance dans toutes vos aspirations futures.

LE PROGRAMME CONJOINT DE MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE (JLMP) LANCE UN NOUVEAU PROJET QUADRIENNAL



Lancement au Cameroun



Lancement en Côte d'Ivoire



Lancement au Malawi



Lancement en Éthiopie



Lancement au Maroc

*Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine.
Tous droits réservés.*

La Commission de l'Union africaine, en collaboration avec les agences de mise en œuvre suivantes : l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Organisation internationale du travail (OIT), a lancé avec succès les Actions catalytiques pour le Programme conjoint de migration de main-d'œuvre (JLMP) au niveau continental, et dans cinq États membres pilotes de l'UA.

Le projet était dirigé par la CUA, avec le soutien technique de l'OIT et de l'OIM, et le soutien financier de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC). Les objectifs du lancement étaient de renforcer la visibilité de l'action du JLMP, d'améliorer la connaissance des objectifs et des principaux piliers du projet, de recueillir des informations sur la priorité et la faisabilité des interventions, et d'accroître l'adhésion politique et l'appropriation parmi les partenaires du JLMP pour une mise en œuvre réussie du projet.

Sa mise en œuvre a débuté en juin 2021 et se poursuivra jusqu'en décembre 2024 avec deux communautés économiques régionales (CER) prioritaires, à savoir : Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), et cinq États membres dont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Malawi et le Maroc.

Les événements de lancement ont été organisés comme suit :

Lancement continenta :

- 10 février 2022

Lancement par les États membres :

- Cameroun : 11–13 mai 2022
- Côte d'Ivoire : 20–23 juin 2022
- Éthiopie : 25–27 juillet 2022
- Malawi : 4–6 mai 2022
- Maroc : 4–7 octobre 2022

Pour profiter de l'élan et renforcer les synergies avec les autres activités du JLMP, les lancements ont été suivis de diverses activités de renforcement des capacités, notamment en matière de gouvernance de la migration de main-d'œuvre, de systèmes d'information sur le marché du travail (SIMT) et de recrutement équitable et éthique.

*Adaeze Emily Molokwu
HHS*

DIALOGUES ENTRE L'UNION AFRICAINE ET LE CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE (CCG) SUR LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS



Représentants de la Division du travail, de l'emploi et des migrations de la CUA et représentants du CCG. Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

Le Golfe est devenu une destination clé pour les travailleurs migrants africains. Parmi les raisons de cet attrait figurent la proximité, la langue commune et la stabilité politique et économique. Le fait que de nombreux pays africains n'aient pas d'accords bilatéraux ou multilatéraux avec les États du Golfe crée la prévalence de la migration irrégulière entre les deux régions.

Suite à une réunion Afrique-Arabe en novembre 2022, à Doha, au Qatar, le gouvernement du Qatar s'est engagé à accueillir ce dialogue en 2023. L'objectif principal de ce dialogue est de fournir un forum pour discuter des questions de

migration de travail d'intérêt commun afin d'assurer un triple gain pour les migrants ; les pays d'origine et d'accueil. Il permettra également de renforcer les partenariats, le partage d'informations et l'harmonisation des politiques, conformément aux engagements mondiaux et continentaux tels que le Pacte mondial pour les migrations, les ODD, l'Agenda 2063 et le MPFA.

L'UA dirigera la consultation et la coordination avec les États membres de l'UA, tandis que le Qatar mobilisera les pays du CCG, notamment la Jordanie et le Liban. Il s'agira d'un forum permanent, non contraignant et de partage d'informations,

dirigé par les États, qui permettra de s'engager sur les questions liées à la migration de la main-d'œuvre en vue d'une meilleure coordination et coopération entre l'Afrique et le Golfe.

Sabelo Mbokazi
HHS

ÉVÉNEMENTS À VENIR
Réunion ministérielle Afrique – Golfe
en mai 2023



Représentants de la Division du travail, de l'emploi et des migrations de la CUA et représentants du CCG. Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES 2022

La Commission de l'Union africaine, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Organisation internationale du travail (OIT) dans le cadre du Programme conjoint de migration de main-d'œuvre (JLMP), s'est jointe au monde entier pour commémorer la Journée internationale contre la traite des personnes en organisant une table ronde de haut niveau le 29 juillet 2022 sur le thème : « *La dimension du travail dans la traite des personnes : Nécessité d'une approche holistique en Afrique* ».

Les membres du panel étaient issus de la CUA, de l'OIT, de l'OIM, de l'ONUDC, d'INTERPOL, de la présidence du CCM-

MO, des CER, des représentants des associations de travailleurs et d'employeurs et de certains États membres.

Cette table ronde avait pour principal objectif de s'appuyer sur les expériences nationales et régionales, d'approfondir la compréhension de la dimension travail de la traite des personnes et de proposer des stratégies globales et des interventions politiques spécifiques pour combler efficacement les lacunes en matière de protection et de promotion des droits des victimes de la traite des personnes, en tenant compte des droits de l'homme et des aspects liés au genre.

En ce qui concerne les différentes interventions, il a été principalement identifié que l'Afrique porte une part énorme du fardeau de la traite des personnes, d'où la nécessité d'une approche holistique centrée sur les survivants, donnant la priorité à l'intégration de la dimension de genre, s'attaquant aux causes profondes de la traite et sensibilisant à la dimension de genre.

Amohelang Mamatebele Vivian Ntsobo
HHS

VISITE DE COURTOISIE À L'UNIVERSITÉ DE WESTERN CAPE

La Commission de l'Union africaine, représentée par M. Sabelo Mbokazi, chef de la division du travail, de l'emploi et des migrations, et M. Peter Mudungwe, technicien de liaison principal pour la gouvernance des migrations à la division du travail, de l'emploi et des migrations, a effectué une visite de courtoisie à l'invitation de l'université de Western Cape pour une discussion bilatérale visant à établir un partenariat dans le domaine de la formation/du renforcement des capacités en matière de migration.

Ce partenariat tient compte des dispositions de l'Acte constitutif de l'UA, qui appelle notamment (à l'encouragement de la coopération internationale), et de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), à l'intensification de la coopération et des efforts visant à élever le niveau de vie des populations africaines, à la promotion des principes et institutions démocratiques, à la participation populaire, aux droits de l'homme, à l'État de droit, à la justice sociale et à la bonne gouvernance, au renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique ainsi qu'à la nécessité de promouvoir le développement



Représentants de la Division du travail, de l'emploi et des migrations de la CUA et représentant de l'Université de Western Cape. Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

durable aux niveaux économique, social et culturel.

Suite à cette visite, les deux organisations sont en train de rédiger un accord de coopération dans les domaines de la recherche, des programmes académiques, de la formation, du renforcement des capacités, des stages d'étudiants de troisième cycle, des séminaires colloques, du développement des ressources humaines

et des programmes d'échange dans le domaine de la migration, de la mobilité humaine et de la migration de la main-d'œuvre. Il est prévu que les deux organisations concluent et signent l'accord de coopération au cours de la nouvelle année.

Sabelo Mbokazi and Peter Mudungwe
HHS

RÉUNION CONSULTATIVE DES OSC ET DES COOPÉRATIVES SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) EN AFRIQUE

La réunion consultative des OSC, dirigée par l'UA avec le soutien du Bureau de GLZ auprès de l'UA, s'est tenue à Windhoek, en Namibie, les 24 et 25 août 2022, dans le but d'engager les OSC et les acteurs non étatiques autour de deux domaines stratégiques principaux :

1. la perspective politique de l'économie sociale et solidaire (ESS) vers le développement durable dans les États membres de l'UA ; et
2. l'aperçu général de la stratégie décennale de l'économie sociale et solidaire (ESS) et du plan de mise en œuvre en vue de fournir un cadre politique d'actions complet, coordonné et se renforçant mutuellement pour légitimer, soutenir et développer l'ESS dans les communautés économiques régionales (CER) et les États membres de l'UA.

Les coopératives ont eu une session intense d'examen du plan de mise en œuvre de l'ESS sous la forme d'une activité de groupe où chaque groupe a examiné un domaine thématique du plan de mise en œuvre avec ces questions directrices :

1. qui sont les acteurs responsables de la mise en œuvre des activités dans chaque domaine thématique ?
2. y a-t-il des sous-activités supplémentaires pour réaliser la mise en œuvre de l'activité comme indiqué dans le plan de mise en œuvre ?

Les résultats de cette réunion consultative ont été intégrés dans le plan de mise en œuvre (2023–2033).

Mary Aisha Menta
HHS



Participants à la réunion consultative des OSC.
Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine.
Tous droits réservés.



Participants à la réunion consultative des OSC. Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL UA-UE-ONU POUR REVITALISER LA COOPÉRATION TRIPARTITE AFIN DE RENFORCER LA PROTECTION DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS BLOQUÉS EN LIBYE



Mme Birgitte Markussen, ambassadrice de l'UE auprès de l'UA, Mme Mariama Mohamed Cisse, directrice du bureau de liaison spécial de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) auprès de l'UA, S.E. Minata Samate Cessouma, envoyée spéciale de la présidente de la Commission de l'UA et commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social, et Buti Kale, représentant du HCR auprès de l'UA et Buti Kale, représentant du HCR auprès de l'UA. Photo: © 2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

La Déclaration du Sommet UA-UE, qui s'est tenu les 17 et 18 février 2022, s'est engagée à revitaliser le travail du groupe de travail tripartite. Suite à cela, le groupe de travail présidé par S.E. l'Amb. Minata Samate Cessouma, l'envoyée spéciale du président de la Commission de l'UA et commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social, s'est réuni au siège de l'UA en présence de Mme. Birgitte Markussen, ambassadrice de l'UE auprès de l'UA et de la CEA, Mme Cisse Mariama Mohamed, directrice du bureau de liaison spécial de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) auprès de l'UA et de la CEA et M. Buti Kale, représentant du HCR auprès de l'UA et de la CEA, le 1er novembre 2022 à Addis Abeba, Ethiopie.

Les membres ont pris note de l'état actuel du programme d'aide au retour volontaire des migrants bloqués en Libye vers leurs pays d'origine, de l'évacuation des demandeurs d'asile et des réfugiés vers les mécanismes de transit d'urgence (MTE) du Niger et du Rwanda, ainsi que des défis rencontrés par le groupe de travail. Ils ont accordé une importance extrême non seulement à la revitalisation du groupe de travail, mais aussi à l'exploration de mesures

visant à améliorer l'efficacité du groupe de travail, y compris l'élargissement de son mandat et de sa couverture géographique, un engagement et une coopération continus, une sensibilisation et un plaidoyer renforcés auprès de tous les acteurs concernés, y compris les communautés économiques régionales (CER).

Tous les membres du groupe de travail ont convenu de l'importance de concentrer les efforts sur : S'attaquer aux causes profondes dans les pays d'origine ; évaluer les conditions entourant les migrants dans les pays de transit ; les migrants disparus ; ainsi que de souligner la nécessité d'impliquer et de s'engager davantage avec les autorités libyennes, les pays voisins de la Libye, les CER concernées et les parties prenantes pertinentes dans le travail du groupe de travail et ; s'engager à rester décisif sur la question.

Beatram Okalany
HHS



Représentants du département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de la CUA. Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

FORUM PANAFRICAIN SUR LES MIGRATIONS (PAFOM7)

L'Union africaine (UA), en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la République du Rwanda, a lancé le 7^{ème} Forum panafricain sur les migrations (PAFOM), à Kigali, sous le thème : « *Faire face à l'impact du changement climatique sur la mobilité humaine en Afrique : Construire des stratégies d'adaptation et des communautés résilientes* » le 18 octobre 2022, pour les experts et le 21 octobre 2022 pour la session ministérielle. Il s'agissait de fournir un engagement plus ciblé avec toutes les parties prenantes pertinentes de la migration, y compris les communautés économiques régionales (CER), les États membres de l'UA, les ambassadeurs, le secteur privé, les universités, les parlementaires, la communauté de la diaspora

africaine et les organisations de la société civile en Afrique.

L'objectif principal du forum est de discuter, entre autres, des moyens de renforcer les mécanismes de consultation continents, régionaux et nationaux sur la migration afin d'améliorer la collaboration entre les États membres de l'Union africaine pour une gouvernance durable de la migration en Afrique. Le forum a également servi de plateforme aux participants pour partager leurs expériences, échanger des connaissances et des bonnes pratiques sur l'impact du changement climatique, des déplacements et des migrations, notamment dans le contexte de la pandémie COVID-19, et pour formuler des recommandations pertinentes sur la prépara-

tion aux alertes précoces et les stratégies d'adaptation, y compris le retour et la réinsertion dans les communautés d'origine.

La session ministérielle a été ouverte par plusieurs personnalités de haut niveau, dont le directeur général de l'OIM, Antonio Vitorino. La 7^{ème} PAFOM a également fourni une merveilleuse occasion pour les États membres de développer une compréhension commune de l'impact de la migration induite par le climat, alors qu'ils se préparent pour la COP 27 à Sharm El Sheik, en Egypte, en novembre 2022.

Geoffrey Wafula Kundu
HHS

RÉUNION CONSULTATIVE TRIPARTITE SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) EN AFRIQUE



*Participants à la réunion consultative tripartite sur l'économie sociale et solidaire (ESS) en Afrique.
Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.*

La Commission de l'Union africaine, avec le soutien de la GIZ, a organisé une réunion consultative tripartite sur l'économie sociale et solidaire (ESS) en Afrique : Examen et validation de la stratégie décennale et du plan de mise en œuvre de l'UA en matière d'ESS (2023–2033) au Cap, en Afrique du Sud, du 3 au 4 novembre 2022.

L'Agenda 2063 de l'UA s'inscrit dans un contexte politique plus large en ce qui concerne l'ESS, puisque la stratégie décennale pour l'ESS et son plan de mise en œuvre s'alignent sur six des sept aspirations de l'Agenda 2063, notamment

Aspiration 1 – Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable. La stratégie ESS s'inscrit également dans le cadre de l'Agenda social 2063 de l'UA qui a été adopté par le Conseil exécutif de l'UA –

EX.CL Dec.1074 (XXXVI) en février 2020, car elle articule le contenu et le contexte du développement social de l'Agenda 2063.

La stratégie ESS de l'UA a récemment été examinée par le quatrième ministériel du Comité technique spécialisé sur le développement social, le travail et l'emploi (STC-SDLE-4), qui s'est tenu du 4 au 8 avril 2022, puis par la toute première réunion des organisations de la société civile (OSC) et des coopératives, qui a eu lieu les 24 et 25 août 2022 à Windhoek, en Namibie. L'objectif principal de la réunion consultative tripartite était de valider la stratégie décennale de l'UA en matière d'ESS et son plan de mise en œuvre par les mandants tripartites avant son approbation par les organes politiques de l'Union africaine.

La réunion consultative tripartite de deux jours a réuni des experts et des hauts fonctionnaires des ministères du travail, de l'emploi et du développement social des États membres de l'UA, des représentants d'organisations d'employeurs et d'entreprises (EBMO), ainsi que des représentants de syndicats/d'organisations de travailleurs, des partenaires internationaux, notamment la GIZ, l'OIT et le PNUD, qui ont validé la stratégie décennale et le plan de mise en œuvre de l'UA en matière d'ESS (2023–2033).

*Mary Aisha Menta
HHS*



Sabelo Mbokazi, Chef de division, Travail, emploi et migration. Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

FLUX DE MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE, FLUX JLMP/CCMMO PREMIÈRE RÉUNION CONJOINTE AVEC SIX COMMISSIONS DU PARLEMENT PANAFRICAIN

La Commission de l'Union africaine, par le biais de son Comité consultatif sur la migration de main-d'œuvre (CCMMO), en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre du Programme conjoint de migration de main-d'œuvre (JLMP) UA-OIT-OIM-CEA, a organisé un séminaire hybride conjoint avec six commissions permanentes du Parlement panafricain (PAP) afin d'aborder le rôle du parlement continental dans le soutien d'une réponse multilatérale coordonnée à la gouvernance de la migration de main-d'œuvre en Afrique, sous le thème « *Comblar les lacunes dans la protection des travailleurs migrants, hommes et femmes, en Afrique par le biais de la promotion du recours aux instruments juridiques* » : « le rôle du Parlement panafricain et du Comité consul-

tatif sur la migration de main-d'œuvre de l'Union africaine ».

Ont participé au séminaire la commission du PAP chargée des questions de commerce, de douane et d'immigration, la commission de la santé, du travail et des affaires sociales, la commission des transports, de l'industrie, des communications, de l'énergie, de la science et de la technologie, la commission du genre, de la famille, de la jeunesse et des personnes handicapées, la commission de la justice et des droits de l'homme et la commission du règlement, des privilèges et de la discipline.

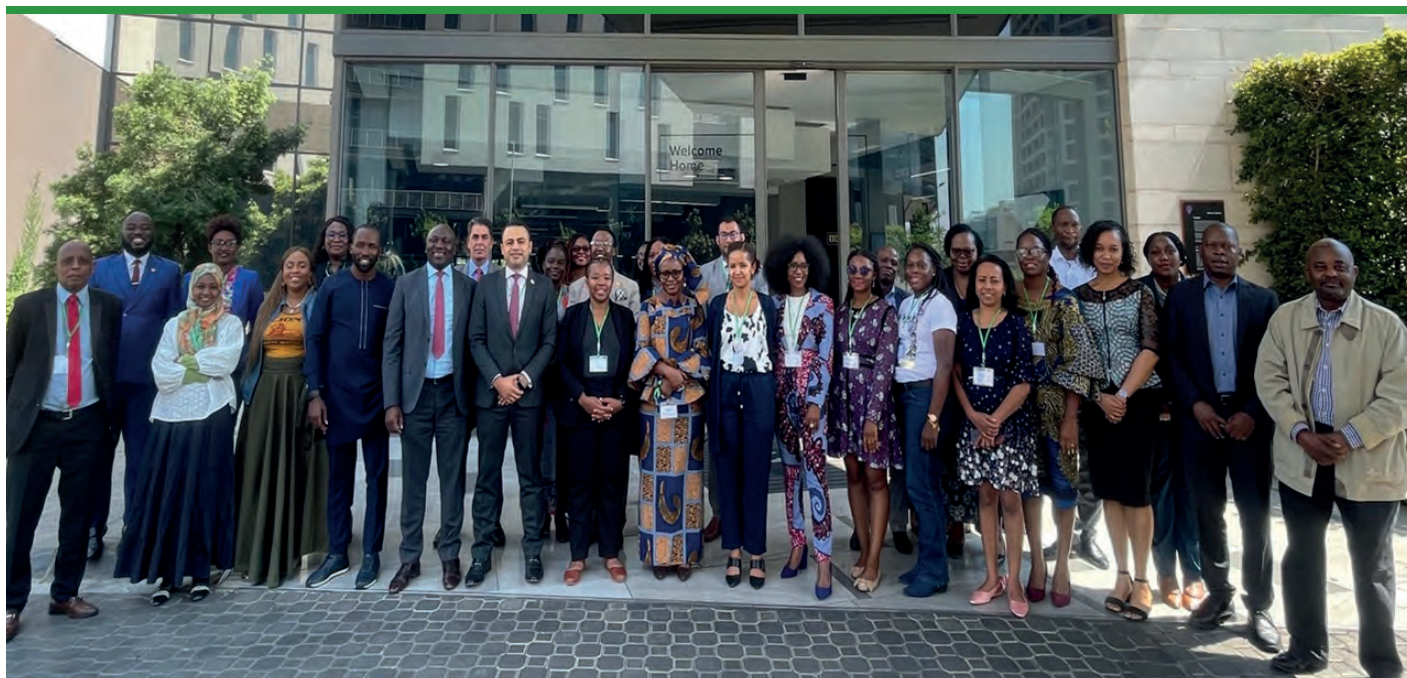
La délégation de la Commission de l'Union africaine a été rejointe par le président de l'UA-CCMMO, qui est actuellement le secrétariat de la Communauté écono-

mique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), des représentants des associations de travailleurs et d'employeurs et une représentante des femmes commerçantes transfrontalières.

Les participants à la réunion ont convenu de renforcer la protection et la promotion des droits des travailleurs migrants par le biais de mesures et de stratégies de collaboration, et de continuer à promouvoir l'intégration des questions de migration de main-d'œuvre dans le dialogue global sur la migration aux niveaux national, régional et continental.

Amohelang Mamatebele Vivian Ntsobo
HHS

LE COMITÉ DE COORDINATION DE L'UA SUR LA MIGRATION ET LA MOBILITÉ TIENT SA 2022^e RÉUNION STRATÉGIQUE



Participants à la réunion stratégique du Comité de coordination de l'Union africaine sur les migrations et la mobilité (AUCCM). Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

La réunion stratégique du Comité de coordination de l'Union africaine sur la migration et la mobilité (AUCCM) a été organisée par la division Travail, emploi et migration (LEM) du Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social (HHS) de la Commission de l'Union africaine. La réunion de 3 jours, qui s'est tenue à Pretoria, en Afrique du Sud, du 11 au 13 septembre 2022, a réuni 30 personnels techniques issus des différents départements, organes et bureaux techniques/institutions de l'Union africaine. La réunion a été soutenue par le Bureau de GLZ auprès de l'Union africaine.

Le CCM de l'UA a été mis en place en 2018 dans le but d'assurer une coordination et une collaboration efficaces et efficientes sur les questions de migration et de mobilité entre les structures concernées. Les activités de la CCM de l'UA ont jusqu'à

présent conduit à l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le Cadre de politique migratoire pour l'Afrique (MPFA) et à la rédaction du 1er rapport de suivi (2021), à l'élaboration de la stratégie de communication (2019) et de divers produits de communication (bulletins d'information et vidéo d'animation), ainsi qu'au renforcement des capacités des membres de la CCM de l'UA, à savoir sur :

1. Suivi, évaluation et rapports du MPFA,
2. Leadership de la CUA, et
3. Données et politiques migratoires.

La réunion stratégique de 2022, la première depuis la pandémie COVID 19, a été l'occasion pour les membres du CCM de l'UA de s'informer mutuellement des progrès réalisés en matière de migration et d'activités liées à la mobilité, des défis rencontrés ainsi que des activités prioritaires

envisagées pour 2023. Les participants ont également discuté des moyens d'accroître la pertinence et le fonctionnement du CCM de l'UA en tant que groupe de travail technique. Enfin, des sujets/domaines d'intérêt communs ont été identifiés, avec une feuille de route pour les principales activités à mener en 2023. À cet égard, les membres de la CCM de l'UA ont convenu de continuer à travailler sur le suivi du MPFA, et de mener conjointement un plaidoyer pour que les États membres ratifient le protocole sur la libre circulation des personnes en Afrique.

Evelyn Nkeng Peh
HHS

L'UA LANCE UN RAPPORT D'ÉTUDE SUR LA MIGRATION ET LA SANTÉ



Quelques participants au lancement du rapport de l'étude sur la migration et la santé. Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

Le lien entre la migration et la santé est reconnu comme une question transversale essentielle pour parvenir à une gouvernance efficace de la migration en Afrique. Le MPFA 2018 souligne le fait que, les liens entre les deux sujets sont constamment mis en avant dans le discours international sur la migration, dans le contexte de la propagation des maladies transmissibles. Divers groupes de migrants sont exposés à des risques sanitaires en raison de leurs conditions de vulnérabilité marquées, notamment leur accès restreint aux services de santé, pendant et après les périodes de mobilité. Toutefois, afin de remédier durablement à cette situation et de mettre en œuvre les recommandations du MPFA, il est important d'avoir une compréhension approfondie des besoins et des défis spécifiques auxquels sont confrontés les différents groupes de migrants en matière d'accès à la santé.

Suite au lancement du domaine politique Migration et Santé en juillet 2020, le Département de la Santé, des Affaires Humanitaires et du Développement Social a engagé le soutien du bureau de GIZ auprès de l'UA pour réaliser un projet d'étude sur le thème « *Migration et Santé : Relever les défis sanitaires actuels des migrants et des réfugiés en Afrique - de la politique à la pratique* ».

Le projet d'étude a été mis en œuvre par le Centre pour le développement rural (SLE ; allemand : Seminar für ländliche Entwicklung) du programme d'études de troisième cycle « Coopération interna-

tionale pour le développement durable » de l'Université Humboldt de Berlin.

Quatre produits principaux sont issus de ce projet :

1. le rapport d'étude sur [la migration et la santé : Relever les défis actuels de la santé des migrants et des réfugiés en Afrique](#) ;
2. la note de synthèse sur [les approches multidimensionnelles de la santé des migrants dans l'Union africaine](#) ;
3. l'article universitaire sur « [le lien entre le statut de la documentation, le statut professionnel et l'accès aux soins de santé pour les migrants africains. Des éléments probants provenant du Kenya, du Nigeria et de l'Afrique du Sud](#) », et
4. un cours de formation en dix modules sur la migration et la santé destiné aux décideurs politiques.

Le rapport d'étude et les autres projets ont été lancés à Kigali le 19 octobre 2022, en marge de la 7e édition du Forum panafricain sur la migration (PAFOM7).

Evelyn Nkeng Peh
HHS

MANUEL DE FORMATION SUR LA GOUVERNANCE DES MIGRATIONS



Agent technique principal de liaison sur la gouvernance des migrations au sein de la division du travail, de l'emploi et des migrations, représentant de la GIZ auprès de l'UA et chef de la division du travail, de l'emploi et des migrations.

La Commission de l'Union africaine (CUA), le Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social (HHS), en collaboration avec (GIZ) GmbH (Coopération allemande au développement), a élaboré un manuel de formation sur la gouvernance des migrations en Afrique en réponse à une évaluation qui a identifié le besoin de formation et de renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales (CER) dans le domaine de la gouvernance des migrations.

Destiné aux experts en migration et aux parties prenantes dans les États membres et les CER, le manuel vise à sensibiliser les groupes cibles aux problèmes de migration auxquels leur pays/

région est confronté, et à créer une vision commune sur la manière d'aborder ces problèmes en utilisant une approche multipartite. La formation vise à former des fonctionnaires (CER, organisations gouvernementales, institutions gouvernementales locales, ONG et OSC) afin d'améliorer la gestion des migrations en Afrique, et ouvre la voie à des États membres ou CER pour s'engager sur la voie de la résolution des problèmes de migration à partir d'une position de connaissance.

*Peter Mudungwe
HHS*

LA COMMISSION DE L'UA APPROUVE LE CENTRE MONDIAL D'ANALYSE DES DONNÉES SUR LA MIGRATION (GMDAC) ET LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)



Participants de l'UA et de l'OIM à la visite d'étalonnage du GMDAC et du Centre de développement de l'OCDE. Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

La Commission de l'Union africaine, représentée par le Dr Ibrahima Dia, Dr Ibrahima Dia, Directeur du Centre africain pour l'étude et la recherche sur la migration ; Amb Dr Namira Negm, Directeur de l'Observatoire africain de la migration ; M. Sabelo Mbokazi, Chef de la Division du travail, de l'emploi et de la migration ; et M. Peter Mudungwe, Conseiller technique principal - Gouvernance de la migration et liaison au sein de la Division du travail, de l'emploi et de la migration, a entrepris une visite d'évaluation comparative du Centre mondial d'analyse des données migratoires (GMDAC) de l'OIM à Berlin du 23 au 24 novembre 2022, et du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris le 25 novembre 2022. Cette visite a été organisée à la lumière de la création par la CUA de l'Observatoire africain des migrations et du Centre africain d'étude et de recherche sur la migration.

La CUA est en train de rendre les centres de migration opérationnels. Comme les centres sont encore dans leur phase initiale, la CUA s'est lancée dans cette tournée de comparaison afin d'identifier les bonnes pratiques d'institutions similaires plus établies, et de comparer ces pratiques aux centres nouvellement établis. Les questions de comparaison vont du programme/technique aux questions de gouvernance.



Participants de l'UA et de l'OIM à la visite d'étalonnage du GMDAC et du Centre de développement de l'OCDE. Photo: ©2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

Peter Mudungwe
HHS

ATELIER DE CONSULTATION DE LA CUA EN PRÉSENCE DES OSC ET DES PARTENAIRES SUR LE RETOUR, LA RÉADMISSION ET LA RÉINTÉGRATION



Participants à l'atelier de consultation de la CUA avec les OSC et les partenaires en matière de RRR. Photo: © 2022 Commission de l'Union africaine. Tous droits réservés.

En septembre 2021, la Commission de l'Union africaine a lancé la rédaction de lignes directrices continentales sur le retour, la réadmission et la réintégration (RRR). Cela était basé sur une exigence clé du MPFA 2018 et de son plan d'action 2018–2030, demandant à la CUA d'établir des normes et des procédures sur la RRR. En avril 2022, la CUA a organisé le premier atelier de consultation avec des experts des États membres et des CER sur le projet de lignes directrices, qui ont recommandé qu'une consultation soit également organisée avec les OSC et les partenaires de développement travaillant sur la RRR en Afrique, afin de recueillir

leurs réactions et commentaires lors de la processus de rédaction.

C'est dans ce contexte qu'un atelier consultatif avec des experts des OSC et des partenaires s'est tenu à Mombasa les 15 et 16 novembre 2022. L'atelier a réuni plus de 31 participants, à savoir des experts de haut niveau des OSC, des experts de l'OIT, de l'OIM, de la GLZ, des experts indépendants, travaillant sur la RRR en Afrique ainsi que le personnel de la CUA. Au cours de l'atelier, les participants ont pris note des principales tendances de la migration de retour en Afrique malgré le manque de données sur le retour forcé. En outre, sur la base de leurs expériences

diversifiées, ils ont identifié les principaux succès et défis à ce jour concernant les interventions RRR en Afrique. Cette analyse a servi de base pour examiner et formuler des recommandations détaillées sur le projet de lignes directrices continentales. Les experts ont également suggéré le développement d'outils de soutien clés à utiliser par les États membres de l'UA et d'autres parties prenantes pour faciliter l'opérationnalisation des lignes directrices une fois approuvées par les organes compétents de l'UA.

*Evelyn Nkeng Peh
HHS*

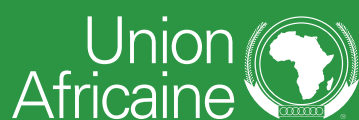
ANNONCES

- Réunion de planification stratégique de la Division du travail, de l'emploi et des migrations.
Mars 2023
- Réunion tripartite UA-UE-ONU.
Mars 2023
- Atelier d'apprentissage de fin de projet sur les priorités du JLMP.
Mars 2023
- Forum régional africain sur le travail des enfants.
Avril 2023





DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES HUMANITAIRES ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Division du travail, de l'emploi et des migrations
Département de la Santé, des Affaires Humanitaires et
du Développement Social

Siège de l'Union africaine
Boîte Postale 3243,
Rue Roosevelt W21K19,
Addis-Abeba, Éthiopie

Tel : +251 (0) 11 551 77 00

Fax : +251 (0) 11 551 78 44

CONTACTS :

Sabelo Mbokazi, Chef, Division du travail, de l'emploi et des migrations,
Département de la Santé, des Affaires Humanitaires et du Développement Social
MbokaziS@africa-union.org

www.au.int     

<https://twitter.com/ausocialaffairs>
https://twitter.com/Elfadil_DSA

www.au.int
<https://au.int/en/sa>
<https://au.int/en/migration-labour-employment>